

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20240930-D\_30\_09\_24\_01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2024  
Affichage : 03/10/2024

**Délibération n°30-09-2024-001**

5.7 Intercommunalité

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE *Séance du Lundi 30 septembre 2024*

Date de convocation	24 septembre 2024
Date d'affichage	24 septembre 2024

Membres en exercice	55
Membres présents	44
Votants	52 (dont 8 pouvoirs)

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, le 30 septembre 2024 à 18h00, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle polyvalente à Avezé, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

**Etaient présents** : 43 - M. Serge AUGER, M. Éric BARBIER, M. Raymond BELLENCONTRE, M. Emmanuel BOIS, M. Pierre BOULARD, M. Pascal BOURGOIN, M. Régis BOURNEUF, M. Régis BREBION, M. Nicolas CHABLE, M. Guy CHEVAUCHER, M. Jean-Pierre CIRON, M. Joël CIRON, Mme Christine CORMIER, M. Dominique COUALLIER, M. Alain CRUCHET, M. Arnault de CALONNE, M. Éric DESCOMBES, M. Jean DUMUR, Mme Patricia ÉDET, M. Dominique ÉDON, M. Yves GOULLIER, M. Thierry GUÉRIN, M. Gérard GUESNÉ, Mme Cécile KNITTEL, Mme Marie-Line LEDRU, Mme Michèle LEGESNE, Mme Bénédicte MARCHAIS, M. Roland MARCOTTE, Mme Myriam MORAND, M. Jannick NIEL, M. Michel ODEAU, M. Éric PAPILLON, M. Willy PAUVERT, Mme Françoise PELLODI, M. Laurent PHILIBERT, Mme Nadège PIOGER, M. José PLANS, M. Jean-Yves RENARD, M. Thierry RENVOIZÉ, M. Didier REVEAU, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Didier TORCHÉ, Mme Laëtitia VEEGAERT.

**Était représenté** : 1 - Mme Liliane DENIS représentée par M. Bruno CEPRÉ.

**Pouvoirs** : 8 – M. Thierry BODIN ayant donné pouvoir à Mme Bénédicte MARCHAIS, Mme Catherine BOSSY ayant donné pouvoir à Mme Christine CORMIER, Mme Catherine CHANTEPIE ayant donné pouvoir à M. Éric PAPILLON, Mme Amélie DANGEUL ayant donné pouvoir à M. Alain CRUCHET, M. Jean-Yves HERMELINE ayant donné pouvoir à M. Raymond BELLENCONTRE, Mme Delphine LETESSIER ayant donné pouvoir à Mme Cécile KNITTEL, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN ayant donné pouvoir à M. Emmanuel BOIS, Mme Christiane VAN RYSSEL ayant donné pouvoir à M. Nicolas CHABLE.

**Etaient excusés** : 3 – M. Xavier TERRIER, M. Gaëtan THOMAS, M. Jean-Pierre TORCHÉ.

**Secrétaire de séance** : M. Pierre BOULARD

Examen de la délibération n°1 après accord unanime des élus sur le compte-rendu de la réunion du 1<sup>er</sup> juillet 2024.

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

## STATUTS : MODIFICATION N°1 DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES – IRVE

Le Conseil de communauté,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu le rapport du Président présenté par M. Éric DESCOMBES, Membre du Bureau délégué à l'Environnement,  
Après en avoir délibéré,

**CONSIDERANT** les avis favorables du Bureau le 9 septembre 2024 et de la conférence des Maires le 16 septembre 2024,

**SE PRONONCE FAVORABLEMENT** sur l'ajout de la compétence IRVE (Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025.

**APPROUVE** la modification de l'article 2 des statuts comme suit :

*« J) IRVE (Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques) : création, entretien et exploitation des infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables sur les sites relevant de la compétence de la Communauté de Communes, sous réserve d'une offre inexistante, insuffisante ou inadéquate sur le territoire. »*

**SOLLICITE** les communes membres de la Communauté de Communes conformément à l'article L.5211-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, afin qu'elles se prononcent au sujet de cette modification statutaire.

**PRECISE** que, sans réponse de leur part dans un délai de 3 mois à compter de la notification de la délibération, du conseil communautaire, leur décision sera réputée favorable.

**DONNE POUVOIR** au Président pour prendre toute mesure d'exécution liée à la mise en œuvre de la présente délibération.

Adopté à l'unanimité

Voix pour :	52
Voix contre :	0
Abstention :	0

Fait et délibéré en séance publique  
Le 30 septembre 2024

Le Président

Pour extrait conforme  
Le 1<sup>er</sup> octobre 2024

M. Didier REVEAU